Nouveau service « paiement de proximité »

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Points de paiement les plus proches :

LA TABATIERE (1 rue Victor Hugo 60140 LIANCOURT)

LE BERGERAC (13 rue Henri Bodchon 60700 PONT STE MAXENCE)

HOTEL DE FRANCE (34 avenue des Déportés 60600 CLERMONT)
LE BERGERAC (72 rue de la République 60600 CLERMONT)

La liste des buralistes partenaires agréés est disponible auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site

impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

conception Cabinet et communication DGFiP- illustrations Cabinet et communication / vecteezy.com